

# Extincteurs portatifs



Des extincteurs portatifs doivent être installés dans tout bâtiment afin de pouvoir intervenir contre un début d'incendie. On devrait également en retrouver le long des parcours d'évacuation.

Le choix, l'installation, l'utilisation et l'entretien de ces extincteurs portatifs doivent être conformes à la norme *Portable Fire Extinguishers - NFPA 10*, applicable selon l'année d'installation des extincteurs.

Si un endroit présente un risque localisé d'incendie, des extincteurs additionnels doivent être installés.

Les extincteurs portatifs doivent être homologués *Underwriters' Laboratories of Canada (ULC)* et offrir une protection adaptée à la nature du risque (CLASSES DE FEU).

Ils doivent être remplis ou remplacés après usage, porter le nom du préposé responsable de leur entretien et la date du dernier contrôle.

Référence : RSST, art. 36-37

ON SÉLECTIONNE UN EXTINCTEUR EN FONCTION DE L'AGENT D'EXTINCTION QUI CONVIENT À LA CLASSE DE FEU À COMBATTRE, C'EST-À-DIRE A, B, C, D OU K.

**Les extincteurs à eau** sont remplis aux deux tiers d'eau et ensuite d'air comprimé. Ils éliminent la chaleur libérée par les matières en feu et ne conviennent qu'aux feux de classe A.

- Ne jamais utiliser d'eau pour éteindre un incendie d'origine électrique car l'eau étant un conducteur pourrait provoquer un risque d'électrocution.
- L'eau est inefficace pour éteindre des incendies de liquides inflammables ou d'huiles de cuisson car son usage favorise la propagation du liquide et de l'incendie.

**Les extincteurs à anhydride carbonique** contiennent du CO<sub>2</sub> pressurisé. Lorsqu'ils sont utilisés pour combattre des feux de classes B et C, le CO<sub>2</sub> couvre ce qui alimente l'incendie et arrête la réaction à la surface en déplaçant l'oxygène.

- Si utilisé dans un espace clos sans protection respiratoire appropriée, le CO<sub>2</sub> peut déplacer l'oxygène dans l'air et nuire à la respiration.
- Ne jamais utiliser pour les feux de classe A, car le feu peut se rallumer une fois que le CO<sub>2</sub> s'est dispersé.

**Les extincteurs à poudre chimique** sont ceux que l'on retrouve le plus souvent dans nos milieux de travail. Ils sont étiquetés selon la classe de feu qu'ils peuvent éteindre. Par exemple, un extincteur étiqueté **A B C** pourra éteindre des feux de classes A, B et C.

Ces extincteurs pulvérisent une couche de fine poudre blanche qui génère un espace entre le combustible et l'oxygène présent dans l'air, et brise la réaction chimique entre les deux.

- La portée du jet est de courte à modérée et la durée est seulement de 10 à 25 secondes.
- Les résidus peuvent endommager les moteurs, les ordinateurs et autres équipements électriques.

**Les extincteurs à agent chimique mouillant** empêchent le rallumage des feux de cuisson des cuisines commerciales.

- Les agents d'extinction de certains extincteurs de classe K étant conducteurs d'électricité, il faut couper l'alimentation électrique de l'appareil de cuisson avant d'utiliser l'extincteur.

Pour les feux de classe D, le mode d'extinction varie selon le type de métal. Il est donc recommandé de valider ce qui s'applique dans votre milieu de travail.

CLASSE	TYPE	ICÔNE	EXEMPLES	AGENT D'EXTINCTION
<b>A</b>	Feu de matières solides		Bois, papier, tissus, plastiques, etc.	Eau Poudre* ou mousse chimique Gaz liquide *
<b>B</b>	Feu de combustibles liquides		Graisse, essence, huile, peinture, solvants, etc.	CO <sub>2</sub> Poudre ou mousse chimique Gaz liquide
<b>C</b>	Feu d'équipement électrique sous tension		Panneau électrique, moteur, fils électriques, etc.	CO <sub>2</sub> Poudre chimique
<b>D</b>	Feu de métaux		Magnésium, aluminium, titane, potassium, etc.	Sable sec Poudre chimique sèche
<b>K</b>	Feu d'appareils de cuisson commerciaux		Huile de cuisson, gras animal ou végétal, etc.	Agent mouillant

\* Les extincteurs à poudre chimique ou à gaz liquide ne conviennent qu'à certains feux de type A. Validez avec le fournisseur.

CLASSES DE FEU

